FF TENNIS DE TABLE | COMITÉ ALPES-MARITIMES

COMMISSION SPORTIVE journée 2

REGLEMENT SPORTIF CHAPITRE II.112.1

Dans le cas d'une formule de championnat par équipes à trois ou quatre joueurs, lors de la 2e journée de la phase, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1re journée de la phase dans une équipe de numéro inférieur.

Org : FEDE Epreuve : 1 Division : D4P1 Poule : 2 Journée : 2 Date : 16/10/2026
13060031 C C C F NICE TT 11 (14) contre 13060119 COLOMARS O.C 5 (0)
C C C F NICE TT 11: Des joueurs ont participé à une rencontre au tour précédent avec une équipe de numéro inférieur.
Licenciés: OTTO Bernard, GORGORI Cédric, BOUHANNA Lucas, TEDESCO Alexandre,ont joués au tour précédent dans l'équipe 10
Résultat : l'équipe du CCCF 11 est déclaré rencontre perdue par pénalité avec 0pts